RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Créancey

dossier n° DP 021 210 18 B0007

date de dépôt : 16 avril 2018

demandeur : Communauté de communes de POUILLY-BLIGNY, représentée par Monsieur

Yves COURTOT

pour : la création d'un lotissement d'un lot adresse terrain : RD 981, à Créancey (21 320)

ARRÊTÉ

A7018-73

de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de Créancey

Le maire de Créancey,

Vu la déclaration préalable présentée le 16 avril 2018 par la Communauté de Communes de POUILLY-BLIGNY, représentée par Monsieur Yves COURTOT demeurant lieu-dit Le Seuil, à Créancey (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- · pour la création d'un lotissement d'un lot ;
- sur un terrain situé RD 981, à Créancey (21 320);

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ; Vu l'avis favorable du maire en date du 16/04/2018 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Le 76 Avril 748

Le maire,

Jocelyn CHAPOT

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.